

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 2011**Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Le Président ouvre cette séance avec la présence de 24 conseillers et 4 excusés. 4 membres de la Municipalité sont présents, M. Guy Reymond est excusé. Le Boursier, M. Daniel Roch est présent.

Ordre du jour suivi

1 – Rapport de la commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2011-10 relatif au budget pour l'exercice 2012.

Le rapport est accepté à l'unanimité avec les conclusions suivantes : - d'adopter le budget de fonctionnement 2012 tel que présenté, bouclant sur un excédent de charges de CHF 80'072.00 – de donner décharge à la Commission de son mandat.

2 - Rapport de la commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2011-09 relatif au plafond d'endettement pour 2011-2016

Le rapport est accepté à l'unanimité avec les conclusions suivantes : - d'accepter de fixer le plafond d'endettement à CHF 4'385'000.00 – d'accepter le plafond de risque pour cautionnements et autres engagements à CHF 294'000.00 – de donner décharge à la Commission de son mandat.

3 – Rapport de la commission de gestion sur la visite des bâtiments communaux

Divers travaux d'entretien sont à effectuer sur les bâtiments de la Commune. La Commission de gestion demande qu'une modération de trafic soit mise en place en haut du village afin de ralentir le trafic. Le rapport est accepté à l'unanimité avec les conclusions suivantes : - d'accepter le rapport tel que présenté, - de prendre note des points soulevés, - de relever la commission de son mandat.

4 – Préavis 2011-08 « Aménagement d'un local de débit pour les Sociétés locales dans le bâtiment de l'Hôtel des Trois Cœurs »

Le Bureau a nommé la commission suivante afin de statuer le 23 janvier 2012 à 20h00

Schaffter Alain, président

Paccaud Caroline

Perotti Fabienne

Roch Michael

Stoeffler Yvette

5 – Communications de la Municipalité et divers

M. Claude Goy informe qu'une modération de trafic sera étudiée et mise en place 2012 en même temps que l'aménagement de la place de l'ancienne usine vers la cantine.

Mme Madeleine Guyon signale que le problème des WC bouchés à l'Hôtel des Trois Cœurs est dû à un gobelet en plastique et la chasse aux fouines continue dans le galetas de l'Hôtel.

M. François Moffrand signale que le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux est toujours en suspens suite à un recours.

M. Claude Languetin annonce que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière pour un projet au Sénégal ainsi qu'une demande de jumelage avec un village sénégalais. Le Conseil communal vote à la majorité pour que la Municipalité propose un projet détaillé.

Le Président rappelle qu'en fin d'année, le Conseil fait des dons, à savoir CHF 250.00 à l'Atelier Imagine et CHF 250.00 au CMS d'Orbe. L'assemblée vote à l'unanimité pour des dons identiques à l'année passée.

La Secrétaire